



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 019 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 1^{er} juin 2010

Président

M. Steven Blaney

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 1^{er} juin 2010

•(0900)

[Français]

Le président (M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC)): Bonjour à tous. Bienvenue au Comité permanent des langues officielles.

[Traduction]

Le comité se réunit ce matin, conformément à l'ordre de renvoi 108(3), pour discuter de l'immigration comme outil de développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

[Français]

Nous avons le plaisir de tenir une rencontre toute spéciale, ce matin, au Collège catholique Samuel-Genest. D'entrée de jeu, je voudrais d'abord tous vous remercier d'avoir accepté de nous recevoir dans cette école. Permettez-moi, dans un premier temps, de remercier le directeur de l'école, M. Réal Charette. Lorsque j'aurai terminé, les membres du comité et moi pourrons vous témoigner notre appréciation. Également, je voudrais remercier Mme Sylvie Plouffe, adjointe administrative à la direction au palier secondaire. Merci beaucoup, madame Plouffe, de nous recevoir.

Il y a également Mme Diane Garneau, bibliothécaire, qui nous a offert des rafraîchissements ce matin, Mme Dominique Roy-Buisson, enseignante et bibliothécaire, et Mme Ginette Bernier, secrétaire à la direction, qui a distribué café, jus, fruits et biscuits. Également, il y a des élèves, qui ont accepté de préparer la salle hier: Mlles Tracy Percy et Varlène Muka Munama ainsi que MM. Pierre Nivardi et Casey Lanthier.

Je voudrais informer les membres de petites modalités. Puisqu'on est dans une école, des cloches vont sonner à 9 h 25, 9 h 35 et 10 h 50, mais soyez sans crainte, ce ne sont pas des cloches qui vous demandent d'aller voter.

Des voix: Ah, ah!

Le président: Vous pouvez rester bien en place. Si vous voulez aller à la toilette, vous devez demander la clé à la directrice de la bibliothèque et c'est à la pièce 140. Si vous vous absentez du comité, je demande un billet du directeur.

Ce matin, nous tenons la 19^e séance du comité, qui porte sur notre étude sur l'immigration dont nous sommes aux dernières étapes. Nous avons le plaisir de rencontrer sur place les témoins. Je vous les présente sans tarder. Mme Francine Lanteigne est enseignante et consultante en enseignement et apprentissage en langue seconde étrangère. Il y a également l'agente de pastorale, Mme Thérèse Desautels. Bonjour à vous. Mme Kelly Bararu se joint aussi à nous. Merci d'avoir accepté de témoigner ce matin. Elle est accompagnée de Mme Andrea Santana, qui est étudiante, que je remercie d'être ici, et de M. Miguel Cédric Tchoumboum Kouam.

Alors merci beaucoup d'être là, monsieur Miguel. Nous avons aussi M. Apollinaire Yengayenge, qui est un parent. Du Conseil des

écoles catholiques de langue française du Centre-Est, nous avons la chef des Services communautaires et bibliothèques, Mme Monique Brûlé, qui vient comparaître.

La séance du comité se déroule sur une période d'environ deux heures. Normalement, nous commençons avec une allocution d'ouverture. Par la suite, chacun des parlementaires a une période de cinq à sept minutes pour vous interroger.

Ce matin, notre comité est constitué à l'image de la Chambre des communes. Les membres du gouvernement se trouvent d'un côté, dont Mme Shelly Glover, qui est secrétaire parlementaire. Je fais également partie du gouvernement conservateur et je suis le président de ce comité. Il y a aussi des représentants des trois partis de l'opposition, dont le vice-président du comité, M. Mauril Bélanger, du Parti libéral. Nous avons également un autre vice-président, M. Yvon Godin, du Nouveau Parti démocratique. Nous avons également avec nous M. Richard Nadeau et Mme Monique Guay, du Bloc québécois. Vous avez là le portrait de la Chambre des communes. Il y a plus d'une quinzaine de comités comme le nôtre qui s'intéressent à différents sujets, le Comité permanent des langues officielles étant un comité permanent institué en vertu de la Loi sur les langues officielles.

Sans plus tarder, nous allons commencer la comparution des témoins. Je suis accompagné de l'analyste qui prend les notes pour rédiger le rapport sur l'étude que nous faisons, qui sera validée par les membres de ce comité, et de la greffière qui règle les questions procédurales. Ce matin, comme nous avons un grand nombre de témoins, je vais me tourner vers elle pour avoir un avis sur la période de temps que nous allons allouer à chaque témoin.

Vous avez été bien préparés. Vous serez donc en mesure de faire une intervention équilibrée, ce qui permettra aux membres du comité de vous interpeller.

Sans plus tarder, on va commencer par Mme Brûlé, du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est.

•(0905)

Mme Monique Brûlé (chef, Services communautaires et bibliothèques, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est): Bonjour. Ce matin, je vais vous présenter une vue d'ensemble du conseil. J'ai entre les mains des statistiques sur l'immigration francophone au sein du conseil. Ensuite, je vais résumer les faits saillants d'une consultation que l'on a faite avec les intervenants du conseil.

Regardons le portrait de l'immigration francophone au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est. Vingt-cinq pour cent des étudiants ont au moins un parent qui est né à l'étranger. On parle d'environ 4 194 élèves. Également, 7 p. 100 des élèves sont nés à l'extérieur du Canada, ce qui veut dire environ 1 399 élèves.

En ce qui a trait au pays de naissance de ces élèves, la majorité d'entre eux proviennent du Burundi, du Congo, des États-Unis, d'Haïti, du Liban, du Rwanda, de la Chine et de la France. Ils sont répartis partout sur le territoire. Quant à la date d'arrivée de ces élèves, 50 p. 100 de ceux-ci sont arrivés au plus tôt en 2004. Ce sont donc des immigrants récents. Si on fait un calcul mathématique et qu'on répartit par école le nombre d'élèves dont au moins un des parents est né à l'étranger, on note que 11 écoles du conseil n'existeraient pas sans l'apport de l'immigration francophone. Le visage du conseil change.

Par contre, avec ce nouveau visage viennent des défis que l'on doit relever. L'un des défis majeurs est d'accueillir ces élèves et leurs parents. Il faut bien les accueillir. Dans le cadre d'une consultation sur l'accueil, nous avons noté des faits saillants lorsque nous avons consulté les parents et les élèves. Je vais vous donner quelques informations sur cette étude. Nous les avons consultés dans le but d'écrire un protocole sur l'accueil des élèves et des familles de nos élèves.

De janvier à mars 2010, nous avons consulté 11 groupes, dont deux groupes d'élèves et deux groupes de parents. Les consultations visaient à déterminer les bonnes pratiques d'accueil et les barrières à l'inclusion à l'école. Voici les faits saillants de cette consultation.

Les parents et les élèves veulent un accueil personnalisé et une intégration rapide. Les parents ont besoin d'information sur le système scolaire, l'école et tout ce qui entoure l'apprentissage de leurs enfants. C'est souvent une barrière à l'intégration. On a souvent besoin d'un glossaire pour décortiquer le jargon éducatif qui est utilisé en Ontario. On doit souvent composer avec les différents systèmes scolaires — il s'agit d'un nouveau système scolaire quand on arrive en Ontario. On a quitté un pays d'origine dont le système scolaire était très différent. On a souvent suggéré d'avoir un comité systémique d'accueil au conseil et à l'école. On croit que cela faciliterait l'accueil et l'intégration des élèves et de leurs parents.

On veut un accueil même avant l'inscription à l'école, quand le parent ou la famille arrive au Canada. La langue parlée est souvent une barrière. Chacun a son accent. Parfois, c'est difficile de se comprendre. Pour les élèves, l'accueil par des pairs est le plus important. Ils veulent être accueillis par d'autres élèves avec qui ils peuvent partager les défis et les réussites.

● (0910)

Ce qui surprend souvent les parents et les élèves nouveaux arrivants, c'est que l'anglais se parle dans les couloirs, parce que l'école est en milieu francophone minoritaire.

Enfin, les élèves doivent surtout composer avec une culture à l'école qui est parfois différente de celle à la maison.

Ce sont des faits saillants qui sont ressortis des consultations. Le protocole d'accueil du conseil sera élaboré et remis au ministère de l'Éducation en novembre.

Merci beaucoup de m'avoir écoutée.

Le président: Merci, madame Brûlé.

Maintenant, du côté de l'école, je pense que vous avez concocté une stratégie. On va commencer par Mme Desautels.

Mme Thérèse Desautels (agente de pastorale, Collège catholique Samuel-Genest): Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, bonjour et bienvenue au Collège catholique Samuel-Genest. C'est pour nous un grand honneur de vous accueillir chez nous, dans notre collège.

Une quarantaine d'ethnies sont représentées au sein de notre clientèle scolaire. Nous avons accueilli, cette année, plusieurs familles nouvellement arrivées au Canada, dont des familles haïtiennes. Notre école est située dans un milieu au statut social bien varié. Plusieurs élèves proviennent de familles défavorisées qui demandent un soutien financier.

J'occupe le poste d'agente de pastorale. Mon rôle auprès de nos élèves immigrants est avant tout de les accueillir, de porter une oreille attentive à ce qu'ils ont vécu avant d'arriver au Canada et de leur apporter un soutien moral. Plusieurs d'entre eux, des jeunes, arrivent seuls, sans famille. Alors, c'est une autre façon de les accueillir, de les appuyer et de subvenir à leurs besoins.

Le plus grand problème quand on rencontre les familles et les élèves, naturellement, c'est la pauvreté, une pauvreté extrême puisque ces familles arrivent avec rien. Parfois, j'illustre ce besoin en disant qu'ils arrivent avec un bas et un soulier. Souvent, ces familles doivent vivre dans des motels tout près de l'école. J'ai vu, cette année, une maman avec ses cinq enfants vivre dans deux chambres, dans un motel, avec un petit poêle pour faire cuire le riz. Ils ont habité cet endroit pendant plusieurs mois en attente d'une maison d'hébergement communautaire avant d'avoir un logement. C'est une situation difficile pour les jeunes qui doivent venir à l'école.

En plus de l'écoute, un des aspects importants quand les jeunes se présentent à mon bureau, c'est de vérifier quels sont leurs besoins. J'ai une espèce de magasin général et j'essaie de fournir tout le matériel scolaire aux nouveaux arrivants, c'est-à-dire papier et crayons, mais, à présent, on en est aux clés USB. Alors, il faut se moderniser. Il faut des cadenas pour les casiers. Souvent, je donne un cadenas à numéro et les jeunes me demandent comment ils doivent l'utiliser. Ils ne savent pas comment s'en servir et alors, je trouve un autre étudiant pour le leur apprendre. C'est déjà un contact avec un autre étudiant.

Ces jeunes familles, ces jeunes, sont aussi dépourvus de vêtements. Ils ne savent pas quand ils arrivent ici pendant l'été qu'il y aura un hiver. Ils ne savent pas ce que sont des mitaines, des tuques, des foulards. Alors, il y a les vêtements, la literie, les meubles. Parfois, il y a des familles qui couchent par terre, qui n'ont pas de matelas. Aussi, ils ont besoin de nourriture. J'essaie toujours de les diriger vers les banques alimentaires, mais elles ne sont pas toujours ouvertes quand l'appétit se fait sentir. Alors, on essaie de pallier ce problème le plus tôt possible.

Je ne pourrais pas faire ce travail sans la grande collaboration des membres du personnel. Tout le monde met la main à la pâte. Il y a des familles du collège qui apportent de l'aide, mais il y a aussi des organismes de la communauté. Il y a des campagnes de souscription qui nous aident aussi à combler ces manques.

Le midi, des dîners sont offerts dans la classe d'alimentation. Tous les midis, une cinquantaine d'élèves sont reçus et on essaie d'y diriger aussi les nouveaux arrivants. C'est un endroit où on peut prendre le dîner, échanger et s'intégrer à la vie scolaire.

Pour les jeunes arrivants, l'école est la deuxième famille. C'est incroyable de voir, après l'école, après le son de la cloche à 14 h 30, le nombre d'élèves qui restent ici parce qu'ils n'ont rien à faire chez eux. Ils n'ont pas de matelas, pas de télévision, pas de jeux vidéo, ils ne connaissent pas les lieux ni la communauté. Alors, ils demeurent à l'école. Je leur dis tout le temps que je ne les comprends pas: quand j'avais terminé l'école, j'avais hâte de m'en aller chez nous, mais pour eux, leur deuxième famille est ici.

Au Collège catholique Samuel-Genest, il y a un grand projet de bénévolat qui s'appelle « Changer ma communauté ». Ce sont des initiatives de bénévolat organisées par les jeunes.

● (0915)

Dans le cadre de ces événements, on essaie le plus possible d'intégrer les familles immigrantes par des soupers, des sorties, des rencontres, des échanges et des spectacles multiculturels.

Mon allocution ne sera plus très longue. Je suis déjà rendue aux recommandations.

Naturellement, pour les familles, je demanderais que l'on facilite l'accès aux ressources du milieu. Il y a des ressources, mais les familles ne les connaissent pas. Elles arrivent dans un pays dont elles ne connaissent absolument rien.

Hier soir, j'imaginai faire monter ces familles à bord d'un autobus et leur faire visiter la communauté. On pourrait leur montrer le Centre des services communautaires de Vanier, le Centre de ressources communautaires Overbrook-Forbes, la banque alimentaire. On doit leur dire qu'elles peuvent rencontrer des gens. Ce serait un premier pas dans la connaissance de la communauté. Elles connaîtraient les services.

Nous recommandons aussi l'organisation de cours de français pour les familles. En ce qui a trait aux organismes et aux partenaires, il faut, à mon avis, accroître la visibilité et l'efficacité des prestations de service. Pour l'école, il pourrait y avoir une formation des membres du personnel sur les différentes mentalités. Cela permettrait de favoriser l'intégration et la compréhension. Les enseignants reçoivent dans leurs classes des gens provenant de plusieurs ethnies et ayant différentes mentalités. Je pense que si on pouvait sensibiliser les enseignants et leur donner des cours de formation sur la mentalité des élèves les plus nombreux, car on ne peut pas parler de toutes les mentalités, cela aiderait certainement à mieux comprendre nos jeunes.

Il pourrait aussi y avoir des activités après l'école. Par exemple, la bibliothèque peut rester ouverte et fournir des ordinateurs et des livres de référence, ce que les jeunes n'ont pas à la maison. Le gymnase pourrait ouvrir ses portes afin que les jeunes puissent pratiquer des sports. Puisqu'on les garde plus longtemps, il faudrait mettre sur pied un service de collation. Il faut les nourrir et voir à leur transport par la suite, parce que les autobus scolaires sont partis.

Un des grands projets de l'école, qui sera mis sur pied en septembre, on l'espère, est l'ouverture d'un magasin de vêtements recyclés, comme une friperie, pour que nos familles et nos élèves qui proviennent de milieux défavorisés — ce qui est le cas de la plupart des familles de nouveaux arrivants — puissent se vêtir convenablement et à moindre coût.

Naturellement, ces projets supposent l'embauche de personnel formé. Dans mes recommandations, j'ai gardé pour vous un tout petit mot: « budget ».

Je vous remercie de m'avoir écoutée.

Le président: Merci, madame Desautels, de vos recommandations.

Madame Lanteigne, vous avez la parole.

Mme Francine Lanteigne (enseignante, Collège catholique Samuel-Genest): Je vais abonder dans le même sens que mes collègues Mme Brûlé et Mme Desautels. Je ne reprendrai pas leurs énoncés, je vais tout de suite passer aux recommandations. Elles ont fait des témoignages que je ne saurais rendre plus authentiques. On aurait des histoires datant de nombreuses années.

D'abord et avant tout, il faut, selon moi, instruire le public canadien en matière d'immigration. Mme Brûlé a parlé de glossaire. Les citoyennes et citoyens canadiens doivent être prêts à savoir de quoi il s'agit. On parle d'immigrants, de nouveaux arrivants et de différents statuts. C'est un jargon. À moins qu'on ne s'y intéresse, on ne le connaît pas. Il y a donc une question de visibilité.

Deuxièmement, il faut favoriser la mise en place de mécanismes d'accueil soutenus. On parle de budget, mais il faut qu'il soit maintenu. En effet, il y a beaucoup d'initiatives qui sont issues de la bonne volonté et des budgets rattachés par exemple à la PAL, dans notre cas, en éducation en Ontario. Si c'était formel, officiel et rattaché au gouvernement, on mettrait en avant la valeur ajoutée qu'est l'éducation. Il existe une vérité, qui n'est pas la mienne, selon laquelle les immigrants qui nous arrivent ont été invités à venir ici. Pour nous, au Canada, la valeur que l'on y retrouve est la valeur ajoutée qu'accordent les immigrants à l'éducation. Tous arrivent pour recevoir une éducation à laquelle ils aspirent. Ils croient en l'éducation où qu'ils s'installent. Pour nous, c'est la population d'élèves la plus agréable. On n'a pas besoin de les convaincre, ils savent pourquoi ils sont là.

Troisièmement, il faut accroître le degré d'obligation de rendre des comptes en ce qui a trait aux partenaires du ministère de l'Immigration, au regard de l'atteinte des résultats en matière d'accueil et de soutien.

Enfin, je ne répéterai pas la question de la visibilité et de l'efficacité dont Mme Desautels a déjà traité, mais en ce qui concerne l'éducation, on veut de l'efficacité et de la visibilité en instaurant un modèle de formation pour l'enseignement des langues qu'on qualifiait de secondes à l'époque de Trudeau, mais aujourd'hui on pourrait parler de langues étrangères. Il y a là aussi tout un jargon qui génère toutes sortes de sentiments. On parle d'un passeport culturel, de la formation à l'interculturel. On est rendus là.

En ce moment, on accueille les immigrants parce que l'on est fins, on est bons et on croit à nos valeurs intimes. Il existe cependant des écarts dans la manifestation des valeurs de la part des familles que l'on reçoit et des élèves. On est dans le troisième millénaire. Notre société se trouve aujourd'hui dans un nouveau paradigme. Le Canada est à la fine pointe. Il a tout ce qu'il faut. Des documents sont publiés et on s'en sert très peu dans le grand public. Je crois que le gouvernement fédéral devrait sortir ce qu'il a déjà publié. Je ne nommerai pas les ouvrages, mais ils sont très valables. Le Comité permanent des langues officielles les a soutenus pendant longtemps. On est dans le monde de la communication, de la compréhension et de la façon d'agir sur le monde.

● (0920)

Le président: Merci, madame Lanteigne.

Monsieur Apollinaire, aimeriez-vous intervenir?

M. Apollinaire Yengayenge (parent, Collège catholique Samuel-Genest): Bonjour.

L'un des rêves des parents qui quittent leur pays d'origine pour venir s'installer au Canada est l'éducation des enfants. Nous acceptons de quitter nos emplois, nos petits luxes. Chacun vend sa voiture, abandonne sa maison en espérant trouver ici un emploi bien rémunéré qui lui permettra d'encadrer son enfant. Même dans nos pays d'origine, l'enfant est pris en charge par l'école et par les parents qui jouent le partenariat.

On arrive ici, l'enfant arrive à l'école et vit une intégration rapide. Les parents arrivent à la maison et leurs rêves sont brisés par le fait qu'ils ne trouvent pas rapidement de travail. Ils restent à la maison à laver la vaisselle, à faire la cuisine, à faire le ménage. Les plus chanceux trouvent de petits boulots jusqu'à 70 heures de travail par semaine. Par conséquent, ils n'arrivent pas à encadrer leur enfant ni à suivre ce qui se passe au Canada.

Souvent, les parents abandonnés à eux-mêmes vont dans les ghettos communautaires. On reste cloîtré là à s'intoxiquer mutuellement. On entend que si on veut travailler, il faut accepter rapidement un poste de préposé dans un hôpital, faire ceci ou cela. La majorité des gens qui viennent ici de leur propre gré arrivent souvent avec des diplômes de très haut niveau, mais ils n'arrivent pas à s'intégrer parce que tout est barricadé. Des barrières nous empêchent d'accéder à un emploi. Pire que cela, nous n'avons même pas les informations qui nous permettraient de nous battre. Certains parents disent qu'on leur refuse de l'emploi parce qu'ils ne sont pas des Canadiens.

Il existe des formations d'intégration, dans des structures outillées comme à la Cité collégiale. C'est là que, pour la première fois, j'ai été reçu après avoir tout essayé. J'ai constaté qu'en fait, il me manquait de l'information qui me permettrait d'être curieux, d'aimer le Canada, de l'explorer, d'aller plus loin et de me battre comme tous les autres Canadiens pour trouver de l'emploi.

Il y a donc le fait d'arriver et de ne pas trouver ces structures et formations d'intégration. Il y a une sorte de repli sur soi, un manque et une perte de confiance en soi. On a tendance à oublier tout ce qu'on sait. Nos compétences deviennent obsolètes parce qu'on se dit que ça ne sert pas au Canada, ce n'est pas là qu'est le pays, puisque nos amis qui sont arrivés plusieurs années avant nous ont toujours des petits boulots de survie.

On arrive là. Si telle personne était docteur et qu'elle fait de tels petits boulots, moi, qui n'ai qu'une maîtrise en économie, que pourrais-je faire de plus qu'elle? Il vaut mieux suivre son chemin. Le destin est tracé par nos façons de faire parce qu'on n'est pas en contact avec le pays. On ne suit même pas l'actualité. On ne sait pas ce qui se fait. On ne connaît pas le Canada et ses politiques. On ne connaît pas les dimensions géographiques, et j'en passe. On ne connaît même pas les réalités culturelles.

Si on veut que les parents vivent bien l'intégration, il faut qu'il y ait une initiation à toutes les façons de faire, qu'on attire leur curiosité sur le pays et ses particularités. Cet aspect manque énormément. J'en suis vraiment le fruit parce que j'ai réussi en suivant des cours d'intégration bien organisés, qui m'ont fait aimer le Canada sans me faire oublier une partie de ce que je suis. C'est ce qui manque souvent, parce qu'on dit qu'au Canada c'est comme ça, il faut y aller comme ça. Alors, souvent, on se dit qu'on n'y arrivera jamais.

On vous dit que vos compétences sont transférables. C'est cette douceur, cette façon d'aller nous chercher dans notre monde vers l'autre monde qui nous fait aimer le Canada. Ma recommandation est de dire comment organiser une intégration des parents pour les aider à s'orienter et à trouver, avec leurs compétences, comment s'insérer dans les différentes professions au Canada. Nos enfants, plus

chanceux, arrivent dans les structures scolaires. Ils s'intègrent rapidement. Ils sont de véritables machines à voyager dans le temps.

Il y a un décalage énorme entre les parents qui sont devenus analphabètes à force de ne plus suivre l'actualité, et leurs enfants. Ceux-ci leur font miroiter beaucoup d'éléments, notamment qu'on a la liberté de ceci ou de cela. Ils disent à leur père qu'il ne vaut plus rien, parce qu'il n'arrive même plus à acheter un cadeau, alors que les autres enfants ont telle ou telle chose. Un parent devient tétanisé et se demande si le retour à la case départ ne serait pas plus indiqué.

Franchement, si les gens ne franchissent pas ce cap, on tombe dans la pauvreté. Nous ne sommes pas des mendiants. Nous ne demandons pas la charité. Quand vous organisez, par exemple, des services humanitaires, nous avons honte d'y avoir recours parce que nous avons des compétences qui nous permettent de travailler. Il y a un manque d'ouverture du marché de l'emploi, mais nous ne sommes pas préparés à attaquer ce marché de l'emploi.

Je ne demande qu'une chose: que les parents soient préparés à s'attaquer au marché de l'emploi au Canada, parce que c'est le pays que nous avons choisi.

Je vous remercie.

• (0925)

Le président: Monsieur Yengayenge, c'est moi qui vous remercie de votre témoignage.

On va donner le mot de la fin de l'allocution d'ouverture à nos machines à explorer le temps. Madame Santana, je crois que vous voulez briser la glace au nom des jeunes, pour qui nous sommes ici aujourd'hui.

• (0930)

Mme Andrea Santana (étudiante, Collège catholique Samuel-Genest): Bonjour, mesdames et messieurs. Je suis d'origine brésilienne et je suis arrivée au Canada en mai 2006, ne parlant ni l'anglais ni le français.

Le français étant plus près de ma langue maternelle, le portugais, il était donc plus facile de commencer par apprendre le français. L'école m'a offert un cours d'été pour apprendre le français. Ce partenariat de l'école avec l'OCISO m'a permis d'apprendre le français grâce à une enseignante bénévole. Pendant ce cours d'été, j'ai étudié le français du lundi au vendredi.

J'espère que l'accès à ce genre de cours sera plus facile pour les nouveaux arrivants, particulièrement pour ceux qui ne connaissent aucune des langues officielles.

Le président: Parfait. Madame Santana, prenez votre temps, on a tout notre temps. On vous écoute, c'est très intéressant, et on veut bien vous comprendre. C'est très bien. Je vous remercie d'être là.

Mme Andrea Santana: Les cours bénévoles de l'été 2006 n'étaient pas terminés lors de la rentrée scolaire. L'enseignante bénévole a donc continué à m'aider à apprendre le français après l'école et elle continue à m'aider même encore aujourd'hui. Je reçois son aide depuis quatre ans.

Le président: C'est bien.

Monsieur Cédric, veuillez me dire comment je dois prononcer votre prénom, s'il vous plaît, car j'ai un peu de difficulté.

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam (étudiant, Collège catholique Samuel-Genest): En fait, mon prénom est Miguel et mon nom de famille est Tchuemboum Kouam.

Le président: D'accord, monsieur Tchuemboum Kouam. Aimeriez-vous continuer pour donner un peu de temps...

D'accord, madame Santana, on vous écoute.

Mme Andrea Santana: Ma première année scolaire fut un vrai défi, car même si je connaissais la matière dans ma langue maternelle, je ne pouvais pas exprimer toute ma pensée. Cependant, durant la première année, une enseignante m'a aidée à l'école et a beaucoup facilité mon intégration avec les autres élèves. Après seulement une année de formation, j'ai fait le test provincial de compétences linguistiques.

Je suis vraiment chanceuse puisque tellement de gens se sont battus pour moi et pour défendre mes intérêts, comme mon enseignante bénévole, Mme Lanteigne, et Mme Hortense de l'OCISO.

Cependant, c'est tellement malheureux pour les autres nouveaux arrivants qui n'ont pas eu la chance de vivre une intégration aussi complète que la mienne. Il faut créer des cours d'intégration et de langues officielles, et en donner l'accès aux nouveaux arrivants en embauchant un personnel compétent.

Merci.

Le président: Madame Santana, vous avez donné une leçon à tous les membres du comité. En effet, nous connaissons au moins une des deux langues officielles quand nous sommes devenus députés, et certains ont parfois du mal à en apprendre deux. Vous avez appris les deux et vous en connaissez d'autres. Vous êtes vraiment un modèle et je vous remercie beaucoup d'être ici ce matin.

Madame Bararu, aimeriez-vous nous dire quelques mots?

Mme Kelly Bararu (étudiante, Collège catholique Samuel-Genest): Mesdames et messieurs les députés, c'est un honneur pour moi d'avoir été choisie pour m'exprimer sur le dossier de l'immigration. Je vous en remercie.

Lors de ma présentation, je m'attarderai sur les enjeux qui nous ont touchés, ma famille et moi, et sur le rôle que l'école a joué à ce chapitre.

Nous savons que l'immigration est ce qui fait du Canada un pays multiculturel. Nous savons aussi que ces immigrants venus des quatre coins du monde sont nombreux à chercher des emplois. Toutefois, j'aimerais attirer votre attention sur le taux de chômage chez les immigrants. La majorité d'entre eux ont une maîtrise ou un doctorat, comme mes parents, mais ils sont souvent forcés de refaire leurs études. Ces études ont duré beaucoup d'années et ont coûté beaucoup d'argent. Or, n'est-il pas vrai qu'en étant accepté en tant qu'immigrant, le Canada attend une contribution économique de leur part? Cependant, comment peut-on contribuer à l'économie quand on n'a aucun emploi? Cette situation nuit à l'économie et à la famille. Qui dit famille dit enfants, et qui dit enfants dit négligence envers l'école, qui pourrait aider la famille.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais vous parler de l'identité franco-ontarienne. L'ouverture aux autres cultures permet de rayer l'ignorance de notre pensée. Elle permet d'identifier les différences et ressemblances qu'a notre culture avec une autre. Elle permet de s'y rattacher et de se reconnaître comme appartenant à un milieu, à un tout et à un groupe particulier. C'est de cette façon que, selon moi, on se forge une identité. Ainsi, grâce à l'école et aux programmes qu'elle nous offre, on apprend, comme Mme Santana l'a dit, le français, en majorité, ou l'anglais, et on nous fait aussi visiter le Canada.

Toutefois, selon mon expérience personnelle, ce qui m'a le plus isolée quand je suis arrivée au Canada est le fait de ne pas avoir eu de programmes en anglais. Cela m'isolait vraiment des autres élèves et je me sentais à part. Même si le français est la langue majoritaire d'enseignement, nous savons que, dans les corridors, au secondaire en particulier, l'anglais domine. Je demanderais donc qu'il y ait au moins quelques programmes anglophones.

Je vous remercie.

• (0935)

Le président: Merci, madame Bararu.

M. Tchuemboum Kouam, voudriez-vous finir cette série d'interventions?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Mesdames et messieurs les députés, je vous remercie de nous avoir donné la chance de nous exprimer aujourd'hui.

Ma présentation porte sur l'intégration des élèves en milieu scolaire. Je trouve que la population étudiante grandit beaucoup, surtout au Collège catholique Samuel-Genest. Je vais vous parler surtout du Collège catholique Samuel-Genest, parce que c'est là que je suis arrivé. En effet, je suis arrivé au Canada l'année dernière, en septembre 2009.

À l'école, j'ai remarqué qu'on parlait beaucoup anglais. J'avais un peu peur de m'intégrer à ce milieu qui est essentiellement anglophone, moi qui ne parle que le français. Je pense donc que l'immigration peut apporter beaucoup en amenant les gens à parler français, notamment en rapprochant les jeunes d'ici et les immigrants pour qu'ils aient plus de rapports entre eux.

Les enseignants doivent également jouer un rôle important, notamment en encourageant ce rapprochement qui permet une meilleure intégration et favorise l'émancipation de la langue française. Beaucoup de gens ne parlent pas le français et il est difficile de communiquer avec les gens qui ne veulent parler que l'anglais et qui ne s'intéressent pas vraiment au français, ou avec lesquels une conversation commencée en français tourne directement à l'anglais. Ce peut être parce que le vocabulaire n'est pas assez riche ou parce qu'ils ne connaissent pas le mot français et passent à l'anglais. C'est comme ça chaque fois et ce n'est pas facile pour les francophones de toujours écouter quelque chose qu'ils ne comprennent pas.

Aux immigrants qui ne parlent que le français, il faudrait donner aussi une formation adéquate en anglais, pour qu'ils puissent s'intégrer tout en conservant leur culture francophone. Quand on arrive ici, à Ottawa, la première chose qu'on nous dit est que si on ne parle pas anglais, on ne pourra pas s'en sortir. Il faut soit parler anglais, soit aller au Québec.

C'est tout ce que j'avais à vous dire.

Le président: Merci beaucoup.

Nous avons maintenant terminé la partie de notre réunion où on écoutait les témoins.

Nous allons maintenant entamer le premier tour de questions, en débutant par M. Mauril Bélanger, vice-président de notre comité et, si je ne me trompe pas, député de la circonscription dans laquelle nous nous trouvons.

L'hon. Mauril Bélanger (Ottawa—Vanier, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je veux, moi aussi, remercier l'administration de l'école et M. Charette de nous avoir accueillis ce matin. Je remercie aussi les étudiants qui ont accepté de participer à cette réunion. Il faudra réfléchir à ce que l'on vient d'entendre.

Ma première question s'adresse à Mme Brûlé. Madame Brûlé, vous avez fait allusion à un protocole quelconque, qui serait élaboré et disponible d'ici à l'automne. Si j'ai bien compris, vous avez parlé du mois de novembre. Pourrait-on en obtenir une copie, si c'est permis, lorsque ce document sera préparé?

● (0940)

Mme Monique Brûlé: Ce protocole a été demandé par le ministère ontarien. Tous les conseils scolaires francophones doivent élaborer un protocole d'accueil et de communication. Ce protocole doit être remis au ministère à la fin de novembre, je crois. Une fois que le protocole sera accepté, je crois qu'il deviendra public. Il serait donc possible d'en obtenir une copie.

L'hon. Mauril Bélanger: Ce sera donc un document public.

Je vais maintenant me tourner vers les étudiants. Kelly et Miguel ont tous deux dit clairement que pour s'intégrer à la communauté d'Ottawa, l'école devrait leur apprendre non seulement le français, mais également l'anglais. Je ne me rappelle plus si Andrea a dit la même chose, mais j'aimerais avoir ses commentaires à ce sujet.

Pourriez-vous nous expliquer plus en détail quelle est votre réalité? Comment avez-vous découvert que, pour vous intégrer véritablement à votre communauté et à votre école, vous deviez pouvoir parler les deux langues?

Mme Kelly Bararu: Je suis arrivée au Canada en sixième année, je crois. Je fréquentais une école française, mais on utilisait majoritairement l'anglais et je ne comprenais pas du tout cette langue. Même si les élèves parlaient français à l'école, en dehors de l'école, c'était toujours en anglais. Je parlais français, mais on me répondait en anglais. J'ai alors compris que si je voulais m'intégrer à l'école et avoir des amis, il fallait que j'apprenne l'anglais.

L'hon. Mauril Bélanger: De quel pays venez-vous?

Mme Kelly Bararu: J'ai quitté le Burundi pour aller en Belgique. De la Belgique, je suis venue au Canada.

L'hon. Mauril Bélanger: Merci.

Miguel, qu'en est-il pour vous?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: En fait, j'ai compris qu'il fallait absolument parler anglais parce qu'on entend seulement parler anglais dans les corridors. Comme l'a dit Kelly, quand on parle en français, on se fait répondre en anglais. Ce n'est pas très facile. Par exemple, si on fait partie d'un groupe de personnes et que l'on parle seulement le français, il faut être à l'écoute de ce qu'elles disent, mais elles ne parlent pas en français. C'est difficile de suivre la conversation et de s'intégrer à ce groupe.

Les nouveaux arrivants qui parlent français sont souvent obligés de se regrouper entre eux. L'intégration est donc moins facile, parce qu'ils sont toujours entre eux, puisqu'ils se comprennent. Il n'y a pas vraiment de contact avec les autres. Quand on vient ici, il ne faut pas rester entre nous, il faut pouvoir faire des choses, penser comme les gens d'ici et connaître les idéologies d'ici.

L'hon. Mauril Bélanger: Miguel, de quel pays venez-vous?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Je viens du Cameroun, qui est essentiellement bilingue, comme le Canada, mais dont la minorité est anglophone.

L'hon. Mauril Bélanger: D'accord.

Andrea, qu'en pensez-vous?

Mme Andrea Santana: C'est presque la même chose que ce qu'ils ont dit. Quand tu parles en français, ils te répondent en anglais.

L'hon. Mauril Bélanger: Je t'arrête. Tu dis que quand tu leur parles en français, ils te répondent en anglais. Qui ça, « ils »?

Mme Andrea Santana: Les amis.

L'hon. Mauril Bélanger: Ce sont tous les autres élèves de l'école.

Mme Andrea Santana: Oui, les élèves de l'école.

Parfois, je fais la même chose, parce que, parfois, je ne connais pas les mots en français. Maintenant, je maîtrise plus l'anglais que le français, parce que je ne le pratique pas souvent. C'est aussi à cause de l'accent. J'ai moins d'accent en anglais qu'en français. Alors, ça me dérange moins de parler en anglais, en raison de mon accent.

Donc, je parle plus souvent en anglais, parce que je ne veux pas m'exprimer en français pour ne pas que les personnes rient de moi.

L'hon. Mauril Bélanger: Pourquoi pensez-vous que...

Le président: Merci, monsieur Bélanger. Oui, c'est déjà terminé.

Alors, on va continuer avec M. Nadeau.

M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ): Merci, monsieur le président.

Merci beaucoup pour vos témoignages et l'information que vous nous avez donnée ce matin.

Je suis originaire de Hawkesbury, dans l'Est de l'Ontario. C'est une ville très francophone. J'ai enseigné pendant sept ans ici, à Ottawa, dans des écoles que vous connaissez: Louis-Riel, Gisèle-Lalonde et De La Salle. Elles font partie du même réseau que vous. Votre école fait partie du réseau catholique, tandis que ces écoles sont publiques. On se croisait à l'occasion d'activités de sport, notamment.

J'étais aussi engagé dans les activités parascolaires. J'avais mis sur pied — et ça existe encore dans certaines écoles où on l'a fait — des cercles de débats onusiens. À Louis-Riel, où j'enseignais, dans la moitié des cas, les enfants qui fréquentaient l'école ou encore leurs parents n'étaient pas nés au Canada. Alors, quand on a mis sur pied le club de l'ONU, croyez-moi, ça a eu un vif succès. Les gens se retrouvaient et c'était très riche.

Par ailleurs, il y a un élément vient d'être mentionné — et je suis content de la franchise des élèves. Même pour moi, comme enseignant franco-ontarien dans le milieu qu'est Ottawa, la question de l'assimilation est présente en nos murs. Il ne faut pas se le cacher. Certains essaient de le couvrir, de le cacher, de dire que ce sont des statistiques auxquelles il ne faut pas se fier.

C'est un fléau quant à la survie de la langue française. Les élèves qui témoignent ici, qui étaient eux-mêmes des francophones du fait que c'était la langue utilisée pour communiquer, nous disent qu'à l'école Samuel-Genest, pour avoir des amis et pour tenir des discussions quotidiennes dans le corridor, comme on dit, ou dans les activités autres qu'en salle de classe, il faut parler anglais, sinon on n'est pas compris. Ça démontre le cancer canadien — c'est le terme que j'utilise, qui peut paraître dur pour certains. On perd le français au profit de l'anglais, même dans nos écoles françaises.

J'adresse ma question aux gens qui se trouvent sur le parquet et qui, comme je l'étais, sont des employés d'une commission scolaire franco-ontarienne. Je m'adresse à Mme Lanteigne, entre autres, qui est enseignante — c'était mon alter ego, à ce moment-là. Que peut-on faire pour empêcher l'assimilation dans nos écoles?

● (0945)

Mme Francine Lanteigne: C'était l'objet de mes recommandations.

On peut, à mon humble avis, le faire savoir d'une manière saine que non, à la grandeur du pays. On parlait de statistiques. Les statistiques démontrent quand même que la demande du français, aujourd'hui dans le monde, n'a jamais été aussi grande et qu'on ne pourra pas combler cette demande, au rythme où l'on en a besoin.

Alors ici, on est dans un contexte minoritaire. On a encore cette mentalité de minorité et on se compare à la majorité. On devrait se situer sur la scène mondiale et placer nos élèves et nous-mêmes, comme employés, dans ce contexte. Je sais ça, parce que j'étudie dans ce domaine et je l'enseigne.

Pour répondre à votre question, on doit s'instruire de ce qui se fait aujourd'hui et, en effet, la langue française est l'une des premières langues les plus utilisées. Le mandarin et l'anglais s'y retrouvent. Communément, l'anglais est une langue utilisée parce que c'est la langue virtuelle. Cependant, dans la pratique économique, le français est aussi au premier plan, de même que l'espagnol et le mandarin. Alors, il faut faire place à une autre mentalité.

M. Richard Nadeau: On parle ici du quotidien des élèves, dans les corridors. Comment encourage-t-on les élèves? Quand j'étais enseignant, lorsque je passais dans le corridor, on se mettait à parler français, et quand je m'éloignais, on revenait à l'anglais. M. Nadeau était synonyme de français.

Quel esprit est encouragé? Moi aussi, je cherche des solutions pour le milieu.

Mme Francine Lanteigne: Il faut y croire. J'étais ici, puis je suis allée dans d'autres milieux de travail. En peu de temps, les générations changent. Vous faites partie de la même génération que moi. Ce n'est pas une critique, c'est un constat. La valeur accordée à la langue n'est pas la même que pour notre génération.

J'ai entre les mains une liste des statuts de la langue et du sens de la langue. La langue a différents visages. À l'école, c'est un usage social, c'est ce qui est *in*. Bientôt on parlera en iPod ou en je ne sais pas quoi. Personne ne comprendra, outre les gens qui dialoguent entre eux. C'est une réalité.

Que fait-on? Certains élèves, quand ils me voient, vont parler en français, mais pas forcément. Ils vont parler dans leur langue d'origine aussi. Oui, on les encourage à parler en français. Toutefois, on a dépassé cette époque.

Il faut aussi savoir que l'apprentissage d'une langue se fait mieux en s'enrichissant à d'autres langues. D'accord, on s'entend que l'anglais... Je vis en français, j'ai déménagé pour vivre en français. N'empêche que ces langues n'agissent pas l'une contre l'autre. Ce qui

importe au quotidien dans le corridor, c'est de communiquer dans une langue qui puisse tous nous amener à aimer être ici et de nous associer à l'autre dans la langue qui est la sienne.

Vous m'avez demandé d'où je venais. C'est important de le savoir, n'est-ce pas? On en est encore là. Notre langue vernaculaire fait partie de l'être. D'où est-ce que je viens, moi? Je viens de l'Acadie.

● (0950)

Le président: Merci beaucoup.

Je viens de Québec, où on dit des photos, pas des « phôtos ».

Je passe la parole à M. Godin, notre deuxième vice-président.

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Chez nous, on dit du crabe, et non du « crâbe ».

Des voix: Ah, ah!

M. Yvon Godin: Être avec vous est vraiment quelque chose. Tout d'abord, ça me fait plaisir. Ce n'est certainement pas facile. Je viens d'une région hors Québec, hors Ontario, hors ici. C'est comme si c'était hors de tout. Je suis un petit Acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Chez nous, 80 p. 100 de la population est francophone. Mme Lanteigne vient de Caraquet. Ça me fait plaisir de vous rencontrer, madame Lanteigne, ce matin.

Chez nous, au Nouveau-Brunswick, un tiers de la population est francophone. Il a donc fallu diviser les districts scolaires en deux: le district scolaire français et le district scolaire anglais. Il y a toujours des gens qui disent que cela divise les gens, mais ce n'est pas le cas. C'est comme ça qu'on a pu sauvegarder notre langue, parce que le français s'apprend et l'anglais s'attrape. Vous avez sûrement déjà entendu cela. Vous apprenez le français, vous parlez le français dans la classe et vous attrapez une autre langue dans le couloir. C'est la réalité des choses. Notre mandat est de voir où nous en sommes avec tout ça et comment faire pour vous aider.

Si nous recevons des immigrants chez nous, le but est de pouvoir faire croître notre population francophone. Il ne faut pas perdre notre langue, parce que nous aussi, nous attrapons l'anglais. Vous, c'est dans le couloir, nous, c'est dans la rue, dans les bureaux, à Ottawa.

Comme vous dites, si on ne parle pas anglais, il est difficile de trouver un emploi, c'est la réalité des choses. Vous ne pouvez pas être sous-ministre si vous ne parlez pas anglais. Cependant, vous pouvez être sous-ministre si vous parlez anglais mais pas français, dans un pays bilingue, officiellement bilingue. Ça devrait être égal. Vous pouvez être juge à la Cour suprême du Canada si vous êtes anglophone, mais vous ne pouvez pas l'être si vous êtes francophone et que vous ne parlez pas anglais. C'est la réalité de notre pays, qu'on essaye de changer. Il faut accepter l'égalité des deux langues. Si c'était le cas, vous auriez autant de chances que les autres. Je pense que vous l'avez compris. Comme vous l'avez dit plus tôt, le fait que vous soyez canadien ne vous donne pas plus de facilité à obtenir un emploi si vous ne parlez pas les deux langues.

Revenons à votre école. Qu'est-ce qui pourrait être fait? On dira que c'est de compétence provinciale, mais Mme Desautels a dit un peu plus tôt que les budgets et l'argent faisaient bien des choses. On peut faire des miracles avec de l'argent, on peut tenir des sommets à un milliard de dollars à Toronto. On peut faire bien des choses avec de l'argent. Avec de l'argent et des programmes, ne pourrait-on pas former des groupes pour vraiment encourager les élèves à parler français dans les corridors ou à trouver des amis francophones? Et je ne parle pas d'amis artificiels. Il s'agit de pouvoir faire des activités dites francophones et de rassembler les gens, d'avoir de l'argent pour qu'ils prennent l'autobus, ou autre chose. Ces activités permettraient de réunir des gens qui peuvent passer du temps ensemble et qui ne se sentiraient pas seuls.

Il est question d'accueil. Il faut déterminer de quelle façon on va accueillir les gens qui arrivent chez nous, comment ils vont passer une journée en classe, comment ils peuvent avoir du plaisir le soir et la fin de semaine et se sentir bien. J'aimerais connaître votre opinion là-dessus.

Madame Desautels, vous avez parlé du budget.

• (0955)

Mme Thérèse Desautels: Oui. Je veux juste vous rassurer un peu en vous disant qu'on en a déjà parlé avec la direction. Selon la mission du conseil, l'élève doit faire cinq cheminements, dont le cheminement francophone.

Avec M. Charette, on a déjà établi sur papier que notre priorité sera le cheminement francophone à l'école l'année prochaine, même si les autres ne seront pas négligés. Comment allons-nous faire? Quelle stratégie allons-nous adopter? Nous ne sommes pas tout à fait rendus là. Cependant, nous allons sensibiliser...

M. Yvon Godin: La partie VII de la Loi sur les langues officielles prévoit de l'argent pour faire la promotion d'une communauté. Vous pouvez avoir de l'argent pour faire cette promotion. Recommandez-vous que le gouvernement fédéral s'implique à cet égard et vous appuie dans cette démarche? Ce n'est pas pour empiéter sur les champs de compétence provinciale. Cependant, avec les autorités provinciales, on peut trouver le problème pour essayer d'aider les gens partout dans les écoles.

Mme Thérèse Desautels: Naturellement, du moment qu'on parle de stratégie, de projets et de choses à faire, il faut du personnel.

M. Yvon Godin: Vous avez sûrement entendu parler de la Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne.

Le président: Merci, monsieur Godin.

M. Yvon Godin: Pensez-vous que le gouvernement devrait y être impliqué?

Mme Thérèse Desautels: Oui.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Godin.

On se tourne maintenant vers Mme Shelly Glover.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci, monsieur le président.

Je suis heureuse de vous accueillir, et je vous remercie d'être venus témoigner devant notre comité. Nous avons été bien accueillis dans votre école.

Vous avez touché plusieurs domaines. J'aimerais commencer par les étudiants.

Vous avez parlé de l'anglais, etc. Je pense qu'il y a un élément qui a une influence à ce sujet, soit la culture américaine. Quel type de

musique écoutez-vous, habituellement? Qui est votre chanteur favori? J'aimerais que chacun réponde brièvement à ces questions.

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Moi, c'est Booba, un rappeur français.

Mme Shelly Glover: Parfait.

Andrea?

Mme Andrea Santana: J'aime seulement le techno.

Mme Shelly Glover: Le techno? Voilà.

Kelly?

Mme Kelly Bararu: Moi, c'est La Fouine, qui est aussi un rappeur français.

Mme Shelly Glover: C'est bien.

La plupart des élèves avec qui je parle — j'ai cinq enfants, je connais beaucoup d'enfants et je les adore — sont beaucoup influencés par la musique, le théâtre et les films américains. Par contre, tout ça est en anglais.

Je veux savoir si, à l'extérieur de l'école, et mis à part la musique, vous avez l'occasion de visiter des centres francophones, d'aller au théâtre, d'écouter des films, des choses comme ça. Pouvez-vous énumérer quelques événements en français auxquels vous participez à l'extérieur de l'école, que ce soit des événements sportifs ou n'importe quoi d'autre?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Pas vraiment en français. Comme vous le savez, la ville est majoritairement anglophone. Je peux dire que j'assiste à des concerts en français, des concerts musicaux. À part ça, je travaille en anglais. Je m'efforce de parler en anglais, mais pour l'instant, je ne parle pas très bien l'anglais. Je suis arrivé il y a un an. Je m'efforce de parler en anglais, car j'ai besoin de parler l'anglais pour évoluer ici.

Mme Shelly Glover: Participez-vous à d'autres événements en français à l'extérieur de l'école?

Andrea?

Mme Andrea Santana: Non.

Mme Shelly Glover: Non?

Kelly?

Mme Kelly Bararu: Parfois, j'assiste à des concerts en français. À part ça, je vais au cinéma pour voir des films en anglais, ou des choses comme ça.

Mme Shelly Glover: Je vous encourage à saisir cette occasion. Le gouvernement du Canada injecte un montant d'argent historique pour appuyer des événements en français, en particulier dans les régions où on retrouve des communautés linguistiques en situation minoritaire.

J'ai cinq enfants, et je suis le produit de programmes d'immersion. Quand j'étais à l'école, on était avec des francophones, car il n'y avait pas d'école d'immersion à l'époque. Je faisais partie de la première classe d'immersion de ma région, au Manitoba. On avait des conséquences, à l'école. Quand on allait à l'école avec les francophones, si on nous surprenait à parler en anglais, on recevait un billet. Ce billet voulait dire qu'on devait aller voir le directeur. Lorsqu'on recevait un deuxième billet, nos parents étaient appelés. Le directeur leur demandait s'ils voulaient vraiment que leurs enfants fréquentent une école francophone. Au troisième billet, les parents étaient invités à aller voir le directeur, avec l'élève. On nous donnait la chance de quitter l'école. Il y avait des conséquences. Quand j'étais étudiante, je trouvais ça sévère, mais je peux dire que c'est grâce à ces conséquences que je parle le français, aujourd'hui. Je voulais apprendre le français.

Je partage ça avec vous, qui voulez vraiment apprendre et parler le français dans une école francophone. Ça m'étonne qu'il n'y ait pas de conséquences. Y a-t-il des conséquences?

• (1000)

Mme Francine Lanteigne: Vous parlez de pédagogie. Selon la pédagogie d'aujourd'hui, en 2010, les punitions ne donnent pas le même résultat qu'avant.

Aujourd'hui, on est dans une ère de pluralité. Il n'y a pas seulement le français et l'anglais. Il y a aussi l'arabe, toutes les langues ethniques d'Afrique, le créole. Il y a la reconnaissance de la langue comme objet de communication. Oui, bien sûr, on encourage l'expression en français. Dans les cours, on parle en français. Dans les corridors, on parle en français autant que possible, bien sûr. Toutefois, on ne punit pas les élèves, on ne leur donne pas de billets et on ne les envoie pas chez le directeur. On ne fait pas ça.

Mme Shelly Glover: Il est intéressant de vous entendre interpréter ça comme une punition. À l'époque, quand j'étais jeune, je pensais que c'était une punition. Or, je vous dis que c'est différent pour un parent qui veut maintenir le français — mes enfants ont voulu apprendre le français. Puisque vous voulez avoir plus de français dans vos corridors, je présume qu'on ne voit pas toujours ça comme une punition, selon de qui il s'agit.

J'aimerais vous poser une question, madame Brûlé.

Le président: Ce sera à votre prochain tour, madame Glover. Le temps est déjà écoulé. Merci beaucoup.

On va continuer avec M. D'Amours.

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins qui sont présents. Je tiens également à remercier les étudiants. Leurs témoignages ont été assez particuliers à entendre. Je tiens enfin à remercier le directeur de l'école, M. Charest, dont j'ai appris qu'il était originaire de ma ville natale, Edmunston, au nord du Nouveau-Brunswick. Mme Lanteigne est également originaire du nord du Nouveau-Brunswick. C'est intéressant de constater qu'on peut se retrouver à une si grande distance.

Je vais m'attarder aux étudiants et à M. Yengayenge, donc aux parents et aux étudiants. J'aimerais savoir si vos parents parlaient anglais lorsqu'ils sont arrivés au Canada.

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Moi, non; ils parlaient français.

M. Jean-Claude D'Amours: Si j'ai bien compris M. Yengayenge, la réalité du travail a été difficile pour vos parents à tous les trois, à leur arrivée au Canada.

Mme Andrea Santana: Oui.

Mme Kelly Bararu: Oui.

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Ça fait seulement un an, mais oui.

M. Jean-Claude D'Amours: En écoutant Mme Desautels plus tôt, puis vous, en tant que parent, et vous, les étudiants, je me suis demandé si la réalité du travail de vos parents vous touchait dans votre quotidien.

Je comprends qu'on parle principalement anglais dans les corridors. Cela vous affecte-t-il dans votre intégration? On a beaucoup parlé d'intégration: celle des étudiants, celle des parents. Cela vous affecte-t-il dans votre réalité d'intégration en tant que nouvel arrivant dans une communauté où votre langue maternelle est loin d'être la première langue parlée? Cela vous affecte-t-il personnellement ou est-ce que ça n'a pas eu d'influence?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Je dirais que ça nous affecte. Quand j'étais au Cameroun, je parlais le français. Mes parents travaillaient, mon père était professeur, un enseignant de lycée — l'équivalent de l'école secondaire dans le système scolaire français. Ma mère était enseignante au primaire.

Quand on est arrivés au Canada, on a demandé à mon père ses notes de la terminale — c'est la dernière année du secondaire au Cameroun. Il est enseignant depuis 25 ans. Il se demande comment il va faire pour le prouver, pour entrer dans un programme pour redevenir enseignant ici. Il va donc aller au Cameroun bientôt et il se demande s'il va revenir ici, parce que c'est difficile.

Ça fait un an qu'on est arrivés et il n'a pas travaillé pendant tout cette année. On a vécu de ressources en provenance du Cameroun. On y vivait mieux qu'ici. Il se demande vraiment s'il va revenir ici parce ça ne vaut vraiment pas la peine de venir ici et de ne rien faire, ou de se retrouver avec un travail qui ne correspond pas à ses compétences. Il préfère rentrer au pays, vivre et travailler là-bas pour subvenir à nos besoins à partir de là-bas.

On devrait faire quelque chose à propos de la reconnaissance des compétences et de l'expérience de travail de nos parents.

• (1005)

M. Jean-Claude D'Amours: Je ne sais pas combien de temps il me reste.

Le président: Il vous reste une minute.

M. Jean-Claude D'Amours: Avant même de parler du français dans les corridors, je pense que le problème numéro 1 commence avec la famille. Lorsque je vous écoutais plus tôt tous les trois, et vous aussi, monsieur Apollinaire — permettez-moi de vous appeler ainsi, c'est plus facile à prononcer —, ma crainte était de voir que la terre promise devenait un véritable calvaire pour certaines familles.

Monsieur Apollinaire, vous avez mentionné plus tôt que les parents étaient obligés d'occuper des petits boulots et de travailler 70 heures par semaine pour pouvoir, peut-être, faire vivre leur famille. Ça nous fait nous interroger.

Dans mon comté, j'ai aidé à faire avancer un projet qui s'appelle le Carrefour d'immigration rurale, dont le but est de favoriser l'intégration de nouveaux arrivants francophones en milieu rural. À ce que vous dites, la réalité urbaine ontarienne est la même, et peut-être même pire, mais je peux comprendre qu'il y a des réalités similaires entre les deux.

À un moment donné, j'aimerais revenir à vous, M. Apollinaire, bien que je sache que mon temps achève. En réalité, il faut commencer à la base. Si on n'est pas capable de vous aider à bien vous intégrer — oublions l'aspect de la langue —, si on n'est pas capable de vous donner les outils pour une bonne intégration, vous ne pourrez certainement pas bien vivre ici et ça aura un impact, psychologique ou autre, sur les enfants que vous emmenez avec vous.

Le président: Monsieur Apollinaire, vous aurez peut-être l'occasion d'y répondre au cours des prochains tours.

Merci, monsieur D'Amours.

Madame Guay.

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie mon collègue de l'Acadie.

Je suis Québécoise et cela me touche beaucoup de voir combien il est difficile pour vous, comme francophone, de vous intégrer ici. C'est sûr qu'au Québec, ça se passe de façon très différente. Par contre, on a le même problème en ce qui concerne l'immigration de gens qualifiés.

Dans mon comté, il y a un couple qui est arrivé de l'Iran et dont les deux personnes sont spécialistes en médecine nucléaire — ce n'est pas rien. Je les ai aidées à remplir leur formulaire pour rentrer au Québec. Ces personnes ont dû travailler à l'urgence de l'hôpital de mon comté pendant deux années avant de pouvoir travailler en médecine nucléaire. Donc, on a perdu deux bonnes années avec ces gens qui auraient pu immédiatement, dès leur arrivée, opérer dans leur secteur. Ils parlaient très bien le français. D'ailleurs, ils parlaient plusieurs langues, quatre ou cinq. Alors, vous avez tout à fait raison de dire, monsieur Apollinaire, qu'il faut essayer de régler ce problème le plus rapidement possible.

Vous, les jeunes, je vous trouve assez fantastiques.

Andrea, je t'ai sentie très émotive, mais ça vient de ton sang d'Amérique latine, comme Brésilienne.

Je vous souhaite de pouvoir continuer en français. Je peux comprendre les problèmes dans les corridors de l'école. Je peux comprendre comment ça se passe. Je sais que c'est difficile de s'intégrer. Premièrement, vous arrivez d'un autre pays. Deuxièmement, vous essayez de vous faire des amis et il y a un rejet.

Vous, comme francophones, avez choisi d'apprendre le français. Y a-t-il des initiatives à l'école pour que les anglophones fassent un effort pour apprendre le français, pour pouvoir se mêler à vous? Pourquoi est-ce que ce serait seulement à vous de le faire? Je sais que vous êtes minoritaires, mais ce pourrait être intéressant d'apprendre une autre langue pour eux aussi. Il n'y a pas seulement l'anglais.

Fait-on des efforts en ce sens, à l'école? Mme Lanteigne pourrait me répondre à cet égard, mais j'aimerais connaître l'opinion des étudiants aussi.

•(1010)

Mme Francine Lanteigne: Comme on est dans une école francophone, les élèves qui y viennent parlent tous français, à quelques exceptions près. Dans ce cas, il s'agit d'allophones.

Oui, il y a toutes sortes d'activités prévues. Les prestations de services, sur le plan de l'accueil de l'élève nouvellement arrivé, comprennent un soutien intensif, un soutien partiel et du tutorat. Il y a donc en même temps la possibilité d'obtenir des crédits, intégrés de façon intensive et partielle, pour un, deux, trois ou quatre cours. Les élèves vont suivre ces cours et obtenir leurs crédits. Andrea, par exemple, était très fière, comme elle le disait hier, d'avoir réussi en quatre ans à satisfaire aux exigences de l'obtention du diplôme d'études secondaires, y compris celle des compétences langagières.

Ce n'est pas nécessairement notre plus grande priorité, mais notre financement est d'abord là pour financer des enseignants qui vont s'occuper de l'adaptation, enseigner le curriculum et s'assurer que l'adaptation en matière de soutien linguistique et culturel se fait. C'est là que le budget de Mme Desautels entre en ligne de compte. Il y a un protocole et le conseil travaille très fort pour que nos efforts soient plus évidents. On a des activités, mais nous les faisons bénévolement. Ce n'est pas parce qu'on est bons, mais parce qu'on manque de personnel.

Ai-je répondu à votre question?

Mme Monique Guay: Oui, ça y répond.

Mme Andrea Santana: C'est pour ça que les élèves préfèrent parler anglais. Le fait de parler anglais est comme une mode. Les élèves parlent français. Certains, peut-être, ne le pratiquent pas souvent et oublient des mots, mais ils savent tous parler français. Toutefois, quand c'est le temps de parler, c'est la mode qui l'emporte.

Mme Monique Guay: Ça veut dire qu'à la maison, ils doivent probablement parler anglais.

Une voix: Pas forcément.

Mme Andrea Santana: Il est aussi possible qu'ils parlent une autre langue.

Mme Thérèse Desautels: Je ne ferai pas l'examen de conscience de la ville d'Ottawa, mais il ne faut pas oublier qu'on est à Ottawa, ville bilingue sur papier, mais pas dans les faits. Quand nos jeunes partent d'ici, on a beau leur apprendre le français, ils vont se faire servir en anglais. Je vous mets au défi de trouver un film français à Ottawa. Il faut aller à Gatineau.

N'oubliez pas qu'on a des nouveaux arrivants qui ont à peine les moyens de se vêtir et de se nourrir. Je serais surprise qu'ils dépensent 20 \$ pour aller voir un film, ou 40 \$ pour aller voir un spectacle. Je pense que l'argent est utilisé pour des besoins essentiels.

N'oubliez pas qu'on est à Ottawa. Même si je m'adresse en français à la personne qui doit me servir, je me fais répondre: « *I don't speak French.* »

Le président: *Thank you*, madame Guay.

On va continuer avec M. Weston.

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Je félicite aussi le directeur, M. Charette, les professeurs et les étudiants.

Il est évident que les élèves étudient bien, ici, puisqu'ils parlent aussi vite que Mme Lanteigne, leur enseignante.

C'est bien qu'il y ait des professeurs du Nouveau-Brunswick. Je suis un peu déçu qu'il n'y en ait pas de la Colombie-Britannique, mais ce sera peut-être le cas la prochaine fois.

Les histoires des étudiants sont très intéressantes. Je vous en remercie. J'ai trois enfants qui fréquentent une école d'immersion française en Colombie-Britannique, à West Vancouver, dans le comté que je représente.

Nous parlons souvent, dans ce comité, de former une nation. Nous sommes des individus, mais ensemble, nous sommes la nation canadienne. Quel effet ça fait aux personnes non francophones de vous entendre parler français? Nous venons de dire qu'il faut parler anglais de temps en temps. Cependant, en Colombie-Britannique, en Alberta, à Ottawa, qui sont des villes où plusieurs ne parlent pas français, quel effet l'utilisation du français provoque-t-il? Je pense que notre nation a beaucoup de valeurs, et la plupart des personnes ici aujourd'hui ont cette valeur de sauvegarder la langue française et de contribuer à son épanouissement. Comment votre utilisation du français et votre amour pour la langue française influencent-ils les autres personnes qui ne parlent pas français? Je pense que ça va influencer les prochaines générations au sein de la nation canadienne.

Est-ce que les étudiants veulent répondre?

•(1015)

Mme Kelly Bararu: Lorsque les gens de la Colombie-Britannique nous entendent parler français, ça peut les inciter à essayer de comprendre le français, puisque, comme vous l'avez dit, on est une nation. Il faut vraiment qu'on puisse se comprendre en anglais comme en français. Cependant, ça prendra du temps, et franchement, sans mentir, je crois que le français est plus difficile à apprendre que l'anglais.

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Je dois dire que c'est une chance de pouvoir parler français — aussi de parler français et anglais, mais surtout de bien parler français, puisque c'est difficile.

Quand je vais au magasin, je demande aux gens s'ils parlent français, et je vois souvent qu'ils sont abattus, désolés. Ils aimeraient pouvoir parler français, mais ils n'ont pas cette chance. Ils le voudraient bien, mais ils ne le peuvent pas. Ils n'ont pas le temps, ou il est trop tard pour eux pour apprendre le français.

Je pense que certains anglophones aimeraient vraiment parler français et être bilingues, parce qu'ils sont touchés de voir quelqu'un qui parle français et anglais. Les anglophones aussi pourraient bien apprendre le français et devenir bilingues. Si on établit un rapport, on constatera qu'il y a plus de francophones qui parlent anglais, on constatera qu'il y a plus de francophones qui parlent anglais que d'anglophones qui parlent français.

Mme Andrea Santana: Parfois, les francophones à mon travail me parlent en anglais, même si je sais qu'ils parlent français. Je peux entendre l'accent et savoir s'ils sont anglophones ou francophones. Or, ils ne me demandent jamais si je parle français, et je ne peux rien dire, car je ne veux pas répéter. Je continue donc en anglais, mais je comprends qu'ils se sentiraient mieux s'ils pouvaient s'exprimer en français. Pourtant, ils ne me demandent pas si je parle français. Je trouve ça vraiment triste, car que je pourrais les aider davantage en français. Eux, ils choisissent de parler en anglais en pensant que tout le monde parle anglais. Plusieurs personnes parlent en français dans mon travail. Parfois, ils connaissent des mots et peuvent s'exprimer. C'est seulement que les gens ne pensent pas à demander si je parle français.

Le président: Allez-y vite, je vais ajuster mon chronomètre.

M. John Weston: C'est très intéressant et je comprends bien ces choses auxquelles vous tenez. Le gouvernement canadien investit beaucoup dans la reconnaissance des diplômés étrangers, alors je crois que ça va s'améliorer.

Que croyez-vous que ça fait aux anglophones, à ceux qui ne parlent pas français, que vous parliez français? Est-ce quelque chose qui va former la nation canadienne? C'est une jeune nation et nous avons besoin de votre aide afin de faire épanouir...

•(1020)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Weston. Vous aurez d'autre temps plus tard.

On continue avec M. Godin pour terminer notre deuxième tour.

M. Yvon Godin: Andrea, plus tôt, tu disais que tu avais eu la chance d'avoir une professeure bénévole — je crois que c'est Mme Lanteigne qui vous a aidée. Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet? S'agit-il d'un programme qui existe, ou est-ce que les gens donnent de leur propre temps pour aider les nouveaux arrivants?

Mme Andrea Santana: Ce n'est pas tellement un programme, c'est seulement un cours d'été, un partenariat entre l'école et l'organisme OCISO. Après ce cours d'été, ce professeur bénévole voulait vraiment m'aider. Ce n'est pas par l'entremise de l'école: c'est elle et moi qui, bénévolement, avons étudié le français, la grammaire, etc.

Donc, c'est elle qui a pris de son temps pour m'aider, jusqu'à aujourd'hui. Personne ne la paie pour le faire.

Mme Francine Lanteigne: Pour nous remettre dans le contexte, j'aimerais préciser que l'organisme OCISO est un organisme d'Ottawa qui accueille les immigrants de toutes les langues. Notre conseil scolaire a été l'un des premiers à favoriser le partenariat avec les organismes de la communauté accueillant les immigrants. Cet organisme a embauché des agents multiculturels qui parlent les différentes langues des élèves de nos écoles. C'est par l'entremise de cette agente que ça s'est fait. Les familles qui arrivent ici présentent différents besoins et il faut tenir compte du profil de nos élèves.

Dans le cas d'Andrea, c'était au mois d'avril ou de mai. Comme elle était à l'école durant la journée, il a fallu lui trouver quelqu'un qui puisse l'aider après les heures de classe, parce qu'elle ne voulait pas manquer de cours, ce qui constitue une intégration complète. On privilégie l'aide selon le profil de l'élève.

Vous avez demandé si ça se faisait facilement et automatiquement. Non, ça requiert des heures et des heures de recherche, c'est du cas par cas. C'est là qu'on n'arrive pas, malgré nos efforts. Ce n'est pas pour louer notre conseil, mais il est très à l'écoute des besoins. Le problème réside dans la quantité; on n'arrive pas à répondre à la demande.

M. Yvon Godin: Andrea a eu cette chance.

Les autres, l'avez-vous eue aussi?

Mme Francine Lanteigne: Ils n'avaient pas les mêmes besoins.

M. Yvon Godin: Ils n'avaient pas les mêmes besoins. Alors, c'est selon les besoins.

Mme Andrea Santana: Ma soeur, une autre fille qui était Cubaine et moi avons assisté toutes les trois à ces cours d'été.

M. Yvon Godin: J'« arais », ou plutôt j'aurais une autre question — excusez-moi, je parle acadien. L'Acadie est un peu différente; on a nos propres petits mots. On vit dans le petit coin, là-bas, à l'autre bout, sur le bord de la baie des Chaleurs.

Quel est votre attachement à la francophonie? Vous vivez dans un monde *flyé* où tout le monde parle anglais. C'est virtuel: le iPod, le iPad et tout ça. Quel est votre attachement au français? Vous êtes jeunes, vous allez fonder une famille, vous pensez certainement à l'avenir. Aimerez-vous que vos enfants parlent le français et vous, le conserver?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Moi, oui. La langue française est très diversifiée. Vous pouvez l'utiliser de plusieurs façons pour dire la même chose.

Le président: C'est comme en politique.

Des voix: Ah, ah!

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: C'est ce que j'aime de la langue française. Lorsque je vais au théâtre, c'est plus drôle en français qu'en anglais. J'aime vraiment la langue française et j'ai grandi avec elle.

M. Yvon Godin: C'est plus une langue de l'amour, n'est-ce pas?

Des voix: Ah, ah!

Mme Andrea Santana: Moi aussi, je veux que mes enfants parlent français. J'aime beaucoup lire et je lis beaucoup de livres en français.

M. Yvon Godin: Et toi, Kelly?

Mme Kelly Bararu: J'ai grandi en français, mes parents parlent français, alors c'est certain que mes enfants aussi vont parler français. J'ai plus de facilité à m'exprimer et à lire en français. Je lis en anglais, mais je dois souvent déduire ce que l'auteur essaie de dire, tandis qu'en français, je comprends directement.

•(1025)

M. Yvon Godin: Je veux simplement vous dire merci, car c'est un peu là notre crainte: on ne veut pas perdre notre français, on ne veut pas que les générations futures le perdent. Alors, avec vous, ça va continuer.

Je m'adresse maintenant à vous, en tant que parent. Plusieurs des personnes adultes qui arrivent ici avec une famille, comme vous, ont déjà pratiqué des métiers vraiment incroyables. Il arrive souvent qu'on prenne un taxi et qu'on découvre que le chauffeur est un médecin, un avocat ou un ingénieur. Je ne dis pas que conduire un taxi n'est pas un bon métier, mais il faut moins de qualifications pour le faire que pour être médecin ou spécialiste. Sentez-vous une ouverture de la part du gouvernement face à la reconnaissance de vos acquis, ou est-ce que ça traîne en longueur?

M. Apollinaire Yengayenge: Je ne sais pas vraiment s'il y a une ouverture de la part du gouvernement. Le gouvernement a une politique, mais, quand on arrive ici, ce n'est pas pour faire un *deal* avec le gouvernement. On doit s'occuper de la vie courante: les métiers, l'enseignement, les hôpitaux, la santé, les banques, les cabinets d'avocat, les universités, etc.

M. Yvon Godin: Il y a aussi les politiciens.

M. Apollinaire Yengayenge: Nous savons aussi qu'indépendamment du gouvernement, il y a quand même des syndicats. Il y a l'Ordre des infirmières et des infirmiers, l'Ordre des médecins, l'ordre de ceci et l'ordre de cela. Qui est-ce qui n'est pas syndiqué, qu'est-ce

qui n'est pas barricadé? En même temps, la réalité nous montre que l'hôpital Montfort, qui s'agrandit, a besoin d'infirmières qualifiées. Nous en avons qui le sont et nous avons des médecins qualifiés.

M. Yvon Godin: Il y a encore des gens qui attendent 30 heures pour voir un médecin.

M. Apollinaire Yengayenge: Absolument. La première chose qui m'a scandalisé après mon arrivée au Canada, c'est quand je suis allé à l'hôpital Montfort avec un enfant qui avait une rage de dents et que la file d'attente était de huit heures pour une urgence. Puis, j'ai vu une affiche disant que si quelqu'un se sentait mal, il devait rester chez lui. C'était en raison d'une fièvre. Il faut rester chez soi, alors quand est-ce qu'on se présente à l'hôpital? Les pieds devant?

Des voix: Ah, ah!

Le président: Bienvenue au pays!

M. Apollinaire Yengayenge: C'est vrai, cela m'a scandalisé. C'est le système, on voit bien que le pays a plusieurs facettes. Il y a plusieurs vitesses, et la volonté du gouvernement...

M. Yvon Godin: On a le leadership.

Le président: Merci à M. Godin.

Au sujet de la reconnaissance des compétences, Miguel, vous m'avez bien dit que vos parents étaient enseignants respectivement au primaire et au secondaire? Est-ce qu'ils ont trouvé un emploi au Canada?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Comme je vous l'ai dit, il aurait fallu que mon père fréquente l'université pendant encore deux ans pour obtenir une reconnaissance, et on lui demandait de soumettre ses notes de la dernière année du secondaire alors qu'il est enseignant depuis 25 ans.

Le président: D'accord, merci.

Madame Zarac.

Mme Lise Zarac (LaSalle—Émard, Lib.): Merci beaucoup de l'invitation aujourd'hui. Ce qu'on entend est très intéressant. Alors, je suis bien contente d'être ici. Encore une fois, merci beaucoup.

Il y a tellement de questions qui me viennent en tête que je ne sais pas exactement par où commencer. Vous mentionnez, madame Desautels, qu'Ottawa est une ville bilingue sur papier, entre parenthèses, et j'aimerais ajouter que le Canada est aussi un pays bilingue sur papier seulement, malheureusement.

Sur ce, j'aimerais parler aux étudiants. Il y en a deux dont les parents connaissaient déjà le français à leur arrivée ici. Dans ton cas, Andrea, tes parents ne connaissaient ni l'anglais ni le français. Je vois que toi, tu es très bien intégrée, tu parles très bien français. Comment cela s'est-il passé pour tes parents?

Mme Andrea Santana: Mes parents sont divorcés. Je suis venue ici avec ma mère, et mon père est resté au Brésil. Aujourd'hui, ma mère peut se débrouiller en anglais, mais elle ne le maîtrise pas comme moi et mes soeurs. Donc, elle ne parle pas vraiment beaucoup ni l'anglais ni le français.

Mme Lise Zarac: Peux-tu nous dire ce qui aurait pu l'aider davantage? Est-ce qu'à un certain moment, puisqu'elle ne parlait ni l'anglais ni le français, cela a été très lourd à porter pour toi? Je suppose que tu te sentais parfois comme le parent plutôt que l'enfant. J'aimerais que tu nous parles un peu de cela.

Mme Andrea Santana: Ma mère voulait que nous apprenions le français. Elle enseignait le portugais. Même si elle ne parlait pas français, elle voulait au moins qu'on lise des livres, qu'on consulte les dictionnaires. C'est donc elle qui a pris la décision. Pour elle, c'était vraiment difficile, car elle avait toujours besoin de moi ou de mes soeurs pour traduire des choses. C'est moi qui faisais les appels pour elle.

Aussi, elle fréquente beaucoup d'amis portugais. Elle ne pratique donc pas l'anglais. Elle parle seulement le portugais. C'est pour ça qu'elle n'a jamais progressé. Elle ne veut jamais qu'on parle anglais ensemble. Pourtant, je voudrais qu'on le fasse pour qu'elle puisse s'améliorer en anglais, mais elle ne veut pas, elle veut garder la tradition de parler en portugais. Elle ne veut pas mêler les deux, l'anglais et le portugais. Elle veut garder le portugais.

• (1030)

Mme Lise Zarac: A-t-elle suivi des cours qui lui ont été offerts par Citoyenneté et Immigration Canada?

Mme Andrea Santana: Oui, elle a suivi des cours. Cependant, il est vraiment difficile pour un adulte d'apprendre une langue. Pour moi, c'était assez difficile, mais ma petite soeur de 10 ans, elle parle le français parfaitement.

Mme Lise Zarac: A-t-elle pu assister à tous les cours, ou a-t-elle dû aller travailler à un moment donné?

Mme Andrea Santana: Elle suivait des cours pendant la journée et elle travaillait le soir.

Mme Lise Zarac: Elle faisait les deux en même temps. Merci.

Je vais faire comme mon collègue, je vais vous appeler monsieur Apollinaire. Je ne dirai pas votre nom de famille, malheureusement, même si j'aimerais bien.

Vous avez mentionné que la raison première pour immigrer au Canada était de donner une meilleure qualité de vie aux enfants. Par contre, je pense que le prix à payer est lourd pour les parents, n'est-ce pas?

Vous avez aussi mentionné qu'on n'informait pas assez les gens. Qu'est-ce que vous auriez aimé savoir avant d'immigrer au Canada? Qui aurait mieux répondu à vos besoins à votre arrivée?

M. Apollinaire Yengayenge: C'est tout simplement qu'avant d'immigrer, on a un portrait idéal du pays. On croit que, dès notre arrivée à l'aéroport, le tapis va se dérouler devant nous et qu'on va avoir un emploi. Il n'y a vraiment rien qui prépare le nouvel arrivant à atterrir ici. Il est étonné en arrivant ici. Je pense que pour ceux qui font le choix d'immigrer, il devrait y avoir beaucoup plus de cours d'intégration, et ce, dès leur arrivée. Ces cours devraient être donnés par des gens qui connaissent bien notre culture et qui peuvent nous orienter et nous dire ce qui est différent de chez nous et ce qu'on doit faire ici.

Je vous le dis sincèrement, car j'ai fait deux tentatives d'immigration. Je suis retourné dans l'autre pays. Mes enfants étaient ici, et ils ont été obligés de retourner deux fois. On est arrivés à Québec en 2005. Moi, je les ai suivis en 2006 et je suis resté quatre mois. Puis, me retrouvant devant rien, je me suis contenté de retourner prendre mon poste à l'université, à l'image de ce que fera le père de Miguel Tchuemboum Kouam.

Ensuite, je suis revenu. Ma femme était déjà ici, à Ottawa, pour suivre des cours dont elle avait besoin, à l'Université d'Ottawa. J'ai vu également que je n'avais aucune possibilité. Je suis retourné, mais finalement, je me suis dit qu'on ne pouvait pas vivre ainsi, séparé de sa famille. J'ai donc pris la décision de revenir. Une fois revenu ici, je

me suis dit que je devais arriver à quelque chose. J'ai commencé quelque chose à l'Université d'Ottawa, j'ai vu que ça ne collait pas. Je voulais faire un doctorat. À quoi ça menait? J'avais trois diplômes: un en théologie, un en histoire et un autre en sciences de l'informatique des documents, en gestion électronique des documents. Ainsi, trois diplômes me suffisaient, j'étais polyvalent. J'aimais bien travailler. J'avais fait mon cheminement à l'extérieur. Je n'ai pas seulement vécu au Burundi, j'ai aussi vécu en France pendant au moins sept ans, au total.

Quand je suis arrivé ici, c'est à la Cité collégiale que j'ai vraiment trouvé le point d'arrimage. Les programmes qui y sont développés nous montrent comment vivre au Canada. On nous raconte le Canada, on nous présente le Canada et ses réalités économiques, les habitudes de consommation, les problèmes liés aux cartes de crédit. On nous montre des astuces qui nous permettent de gérer et notre temps et nos finances, et on nous montre comment parler aux employeurs. Ça m'a ouvert les yeux, et quand j'ai terminé, j'ai été pris tout de suite.

Je me suis dit que les parents devaient être bien préparés. En effet, ce qui nous manque, finalement, c'est de savoir comment nous intégrer au marché du travail.

Le président: Merci, madame Zarac.

Nous allons poursuivre avec Mme Boucher.

Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoilou, PCC): Je vous remercie de nous recevoir, mais je vous remercie surtout pour cette magnifique leçon de vie.

Souvent, nous sommes dans notre bulle, sur la Colline du Parlement, et nous ne voyons pas au-delà de ce qui s'y passe. J'ai plusieurs questions.

Je viens du Québec et j'y suis députée. Dans la région de Québec, à part à l'Université Laval, c'est dans mon comté, Beauport—Limoilou, qu'il y a le plus grand bassin d'immigrants. Ils viennent de partout. Ce que vous nous dites, je l'entends souvent.

J'aimerais d'abord savoir combien de langues vous parlez assez couramment.

• (1035)

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: La seule langue que je parle couramment est le français.

Mme Andrea Santana: Et toi?

Mme Kelly Bararu: Je parle le français.

Mme Sylvie Boucher: Vous, les jeunes d'aujourd'hui, êtes beaucoup plus ouverts sur le monde. Vous avez Internet, maintenant, ce qui n'était pas notre cas, à l'époque.

Quand on est immigrant et qu'on arrive dans un pays où il y a plusieurs langues, en l'occurrence deux langues officielles, l'anglais et le français... Quand je suis arrivée à Ottawa, je ne connaissais que trois mots: « *yes* », « *no* » et « *toaster* ». Je ne parlais aucunement l'anglais. Avec mes collègues de travail anglophones, j'ai fait ce qu'on appelle en anglais un *deal*: je leur parlais en anglais, mais j'exigeais qu'ils me parlent en français. Ce que nous nous sommes dit n'a pas toujours été brillant, mais maintenant, quand nous conversons, nous arrivons à le faire dans les deux langues. J'ai toujours vu le fait de parler plusieurs langues comme un avantage. Ça a été pour moi une ouverture sur le monde.

J'aimerais que vous me disiez comment, dans votre pays, on vous présente le Canada de façon à ce que vous veniez vous y établir. La question s'adresse surtout à vous, monsieur Apollinaire.

M. Apollinaire Yengayenge: Nous sommes venus au Canada surtout pour ma femme. Le Canada est un pays idéal. C'est un pays de paix, bien sûr, où l'éducation des enfants se fait de manière correcte. Nous sommes donc venus essentiellement pour l'éducation des enfants. Je ne connaissais pas le Canada. Je connaissais l'Europe, mais je n'avais pas d'illusion: il est certain que pour les étrangers, la France est plus fermée que le Canada en ce qui a trait au marché de l'emploi. Je sais aujourd'hui que le Canada est un pays qui respecte la compétence. On ne se soucie ni d'où vous venez ni de qui vous êtes. On respecte la compétence, et pour moi, c'est très important.

C'est vrai qu'on m'a vendu le Canada comme un pays idéal. Bien sûr, on ne savait pas ce qu'on allait découvrir. Or j'ai découvert, petit à petit, grâce à l'intégration, qu'il n'y avait aucune différence entre un immigrant et un Canadien. Ici, à Ottawa, si vous venez de n'importe quelle autre province, vous avez les mêmes chances d'obtenir un emploi qu'un immigrant provenant d'un pays d'Afrique ou d'Europe, notamment. À compétence égale, vous avez les mêmes chances, et c'est très important.

Mme Sylvie Boucher: Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

Le président: Il vous reste une minute, madame Boucher.

Mme Sylvie Boucher: J'aimerais dire aux étudiants qu'ils m'ont interpellée.

Vous êtes ici par choix ou parce que les parents sont venus, mais je vois que l'intégration s'est faite assez difficilement.

Aujourd'hui, quel est votre relation avec la communauté francophone d'ici, qui est en situation minoritaire? Avez-vous des contacts fréquents avec elle?

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Cela dépend dans quel sens vous l'entendez.

Mme Sylvie Boucher: En dehors de l'école, avez-vous des groupes d'amis francophones? Avez-vous des contacts avec cette communauté qui vous a accueillis à Ottawa? Vous avez l'école, mais en dehors, avez-vous un contact avec les minorités francophones?

• (1040)

M. Miguel Cédric Tchuemboum Kouam: Avec mes amis, je parle français. Je parle toujours français même avec ceux qui parlent anglais et français. J'aimerais bien parler mieux l'anglais, mais je parle toujours français avec eux.

Le président: Cela ne saurait tarder.

Je vous remercie beaucoup, madame Boucher.

On va compléter le troisième tour de table avec M. Nadeau.

M. Richard Nadeau: Je vous remercie, monsieur le président.

Miguel Cédric a dit quelque chose plus tôt qui m'a troublé, mais que je comprends. Je n'ai jamais vécu pareille situation et c'est la première fois que j'entends de tels propos. Vous avez dit que vous attendiez de l'argent du Cameroun pour vous offrir une meilleure qualité de vie ici, en raison d'une difficulté sur le plan du travail. Pour moi, c'est le monde à l'envers, j'ai toujours entendu le contraire. J'ai des amis haïtiens qui envoient de l'argent à leur famille en Haïti parce que l'économie est plus faible là-bas. Il y a du travail à faire.

Comme vous le dites si bien, en effet, le Canada ne doit pas faire miroiter des choses aux nouveaux arrivants, mais dire la vérité de prime abord. La question de la reconnaissance des diplômes est du domaine provincial. Vous savez qu'au Canada, les provinces et le fédéral ont différentes compétences. Il y a toutes sortes de critères qu'il faut connaître et qui sont compliqués, nous nous y perdons nous-mêmes, mais il faut les faire connaître pour donner la chance à

la personne de savoir, avant qu'elle n'arrive, ce à quoi elle doit s'attendre.

J'ai une question. Je sais que c'est un sujet brûlant en Ontario français. J'ai vécu en Saskatchewan pendant six ans et demi. J'y suis allé pour lutter pour l'obtention de la gestion scolaire francosaskoise. Ce qui nous a beaucoup aidés chez les francosaskois est qu'on a accepté que les secteurs scolaires public et catholique s'unissent pour abriter des écoles de langue francosaskoise. En ce qui concerne le financement des écoles, en Ontario, il y a deux systèmes. Je ne dis pas que c'est un péché, mais c'est une réalité. Il y a deux systèmes. S'il n'y en avait qu'un seul, cela n'aiderait-il pas davantage au chapitre du financement, comme cela nous a aidés lorsque j'étais en Saskatchewan?

Madame Brûlé, vous qui travaillez au sein du conseil scolaire, où en êtes-vous en ce qui concerne ce débat? Est-ce une possibilité ou est-ce que les deux systèmes demeurent toujours très divisés?

Mme Monique Brûlé: Je ne crois pas que cela améliorerait les choses sur le plan de l'intégration des immigrants francophones. Je vous donne un exemple. Ici, au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, nous travaillons beaucoup avec le conseil scolaire public, nous avons des initiatives conjointes. Alors, même si on a deux systèmes scolaires, cela n'empêche pas une grande collaboration entre les deux conseils. Je ne pense pas que cela améliorerait les choses en ce qui touche l'intégration de l'immigrant.

M. Richard Nadeau: Vous parlez de l'intégration des nouveaux arrivants, mais sur le plan financier, ne serait-il pas avantageux d'avoir un seul système au lieu d'en avoir deux? Y a-t-il eu des études à ce sujet? L'argent est le nerf de la guerre, on le sait. Des études ont-elles été faites ou est-ce un sujet tabou auquel on ne touche pas?

Mme Monique Brûlé: Je ne peux pas me prononcer sur cette question. C'est hors de mes compétences.

M. Richard Nadeau: D'accord, je comprends.

Monsieur Yengayenge, vous parliez plus tôt de la question des parents qui ont des responsabilités familiales et financières. Je suppose que vous avez des enfants à l'école ici, ou du moins que vous en avez dans le système scolaire. À votre connaissance, y a-t-il au sein de l'association des parents d'élèves, par exemple, que ce soit à Samuel-Genest ou ailleurs, ou encore au sein de la commission scolaire, un moyen pour les parents issus de l'immigration de tenir un forum pour exprimer les efforts nécessaires en vue d'améliorer la situation — je parle toujours de solutions —, pour parler de leur réalité et de leurs difficultés? Y a-t-il un forum à cet effet, un moyen pour les parents d'aller de l'avant?

M. Apollinaire Yengayenge: Je pense que le Collège catholique Samuel-Genest offre cette possibilité. Cette école, que mes enfants fréquentent, sollicite le partenariat des parents. Je le sais. C'est une évidence. Par contre, les parents sont toujours cloîtrés chez eux et n'ont aucune information, malgré ce qu'offre le système d'éducation canadien. Ils ne savent rien et sont devenus analphabètes dans tous les sens du terme. Ils ne peuvent pas suivre l'actualité, ne savent même pas comment sont organisées les écoles. Comment voulez-vous qu'ils soient motivés à venir? Les parents doivent acquérir toute une série d'informations avant de devenir de vrais partenaires. Aujourd'hui, le Collège catholique Samuel-Genest joue seul, et je ne sais pas si l'encadrement est possible quand les enfants ne sont pas entre les parents et l'école. Il doit y avoir des problèmes, après l'école, c'est certain. Je ne vais pas les évoquer. Il y a même des difficultés dans certaines familles où les enfants et les parents ne s'accordent pas.

• (1045)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Nadeau.

Nous allons maintenant entamer notre quatrième et dernier tour. Nous allons l'abrégé, étant donné que l'autobus devant nous ramener nous attend. Je voudrais toutefois mentionner aux membres du comité et aux parlementaires que nous aimerions si possible prendre une photo à la fin de la séance pour immortaliser cette rencontre. Je dois vous dire que je suis très fier d'avoir insisté pour disposer du budget qui nous a permis de tenir cette séance ici, mes collègues et moi.

[Traduction]

Il nous reste une dernière période de questions.

Madame O'Neill-Gordon, je vous prie de bien vouloir commencer la période de questions de trois minutes. Merci.

Mme Tilly O'Neill-Gordon (Miramichi, PCC): Monsieur le président, en tant qu'éducatrice, qu'ancienne enseignante, je peux tout à fait comprendre les difficultés que...

[Français]

Le président: Excusez-moi, madame O'Neill-Gordon.

M. Yvon Godin: J'invoque le Règlement. On devrait peut-être expliquer à ceux qui ne comprennent pas suffisamment l'anglais comment fonctionne le système de traduction.

Le président: C'est le canal 0 pour le parquet. Vous pouvez entendre les interventions dans les deux langues. Le canal 1 est réservé à l'anglais et le canal 2 au français. J'en profite pour remercier les gens affectés à la traduction et ceux qui relèvent du greffier. Ils font un très beau travail d'équipe.

Sur ce, madame O'Neill-Gordon, je vous cède la parole.

[Traduction]

Allons-y de nouveau.

Mme Tilly O'Neill-Gordon: Merci, monsieur le président.

En tant qu'ancienne enseignante, je peux tout à fait comprendre les difficultés que rencontrent les éducateurs chaque jour et je comprends encore davantage les obstacles rencontrés dans cette situation. Je dois dire que je vois votre compassion, et que votre amour de la profession est évident. Comme je le dis toujours, il s'agit d'une chose que les enseignants doivent avoir et mettre à l'avant-plan, et c'est très évident dans cette situation.

Aux élèves, je dois dire à quel point je vous admire. Je viens d'une province bilingue et j'ai suivi des cours de français à plusieurs

reprises, mais je suis loin d'être à votre niveau. Vous méritez donc des félicitations pour votre excellent travail.

Monsieur Yengayenge, vous avez mentionné qu'il serait important pour nous de mieux vous préparer au monde du travail. J'aimerais que vous nous fassiez quelques recommandations à ce sujet.

[Français]

M. Apollinaire Yengayenge: La première chose que je puisse dire, et qui est très importante, est que les compétences scolaires des nouveaux arrivants ne sont pas remises en cause. Souvent, c'est la différence culturelle qui est difficile. Ce sont des compétences beaucoup plus liées à la culture. Nous ne fonctionnons pas de la même façon que les Canadiens. Nous ne gérons pas tous le temps de la même manière. Plusieurs éléments font que nous sommes différents, et les parents compétents qui viennent ici ont tout simplement besoin d'être initiés aux valeurs canadiennes, qu'il s'agisse du système d'éducation, de la culture, de l'économie ou de la façon de communiquer, entre autres.

Comme vous le savez, nous venons de pays marqués par un pouvoir colonial où prévalent la hiérarchie, l'obéissance et l'ordre. Nous, les parents, avons vécu cela. Les écoles fonctionnent de la même manière. Souvent, vous pourrez constater que même nos enfants ont subi cette hiérarchie, si bien que sous cette autorité, on a inhibé complètement la créativité, l'imagination, la débrouillardise.

Quand un immigrant arrive ici, vous lui donnez la chance de suivre un stage. Il bénéficie de cet apprentissage. L'employeur, de son côté, s'attend à ce qu'il démontre qu'il mérite le poste pour lequel il fait le stage.

Souvent, des occasions se perdent, tout simplement à cause de l'incompréhension et des quiproquos. Quelquefois, on nous dit que nous ne sommes pas francophones, tout simplement parce que nous considérons comme un manque de politesse le fait de demander à l'employeur de répéter ce qu'il a dit. Il se dit alors qu'on lui a envoyé une personne qui est supposément francophone, mais qui ne l'est pas, en réalité. Par exemple, si on nous demande: « Quand est-ce que vous rentrez? », pour nous, « rentrer » signifie aller à la maison, et non venir au bureau. Nous faisons face à tous ces ajustements culturels.

Nous ne savons même pas nous mettre en valeur dans des situations où nous avons les mêmes compétences que les autres. Les jeunes immigrants étudiants qui fréquentent la Cité collégiale en sont la preuve vivante. Ils se vendent moins bien que les Canadiens de souche sur le marché du travail, malgré leurs compétences techniques et même s'il arrive à l'occasion qu'ils aient de meilleures notes qu'eux. L'employeur est étonné qu'un lauréat d'une école qu'il connaît arrive moins bien à se vendre. Ce n'est pas sa compétence scolaire qui est en cause: c'est beaucoup plus sa façon d'être, ses attitudes, son comportement.

• (1050)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Apollinaire et madame O'Neill-Gordon.

Monsieur Bélanger.

L'hon. Mauril Bélanger: Merci.

J'ai trois minutes et trois messages.

Le premier message s'adresse aux étudiants et à ceux qui sont derrière, les autres qui ont été si patients tout ce temps.

Nous, membres du comité, allons tenter de préparer un rapport. Nous aimerions le faire d'ici à la fin de juin, du moins sur ce que nous avons entendu jusqu'à maintenant, à propos de l'importance de l'immigration pour les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire, comme notre communauté ici, en Ontario.

Si certains d'entre vous voudraient nous envoyer des commentaires sur ce qu'ils ont entendu ce matin ou sur autre chose, il faudrait le faire assez rapidement, cette semaine même. J'ai une adresse de courriel que vous pouvez noter, si ça vous intéresse: lang@parl.gc.ca. Si on reçoit vos commentaires cette semaine, il y a de fortes chances qu'ils puissent nous être distribués et qu'ils soient pris en considération dans l'étude et la préparation de notre rapport qui se fera bientôt.

Le deuxième message a trait aux briques. J'ai promis à mes collègues d'en expliquer la présence.

Tout à l'heure, le directeur m'a remis des briques. Ce sont des briques qui proviennent de mon village natal. Je viens du Moyen-Nord de l'Ontario, d'un petit village qui s'appelle Mattawa. Ce sont des briques de l'hôpital qui vient d'être démolit. Il y a eu une grande chicane. Certains voulaient empêcher la démolition de l'hôpital, qui ne pouvait pas être réchappé, afin d'empêcher la construction d'une école à cet endroit, en espérant que l'école soit ailleurs. J'ai participé un peu à la chicane.

Des voix: Ah, ah!

L'hon. Mauril Bélanger: Ça s'est réglé. L'hôpital est démoli, mais le compromis — parce qu'on en fait souvent —, c'est qu'un des murs de l'ancien hôpital soit préservé et soit incorporé à la nouvelle école. Cette école fera partie du Conseil scolaire catholique Franco-Nord. L'école sera en construction incessamment et sera prête pour l'an prochain.

Ce sont donc deux briques de l'ancien hôpital que j'accepte fièrement, monsieur le directeur, merci bien.

Des voix: Bravo!

L'hon. Mauril Bélanger: Pour ce qui est du troisième message, je tiens à remercier mes collègues d'avoir accepté la suggestion de venir siéger dans une école. Ce n'est pas seulement pour ce que nous en avons retiré, ce matin. Ce qu'on a entendu à propos de vrais problèmes de la vie auxquels les nouveaux arrivants font face doit revenir au centre de ce que nous allons étudier et recommander. C'est aussi pour que vous, les étudiants, puissiez voir travailler ensemble des politiciens, tous partis confondus, qu'il s'agisse des conservateurs, des libéraux, des néo-démocrates ou des bloquistes. Vous avez remarqué qu'on ne s'est pas lancé d'insultes.

Le président: Ni de briques.

L'hon. Mauril Bélanger: On ne s'est pas chicané; on va le faire après.

Des voix: Ah, ah!

L'hon. Mauril Bélanger: Suivant ma conviction personnelle — je ne parle pas nécessairement pour tous mes collègues —, je trouve déplorable que l'image que les gens se font du Parlement canadien se limite à la période des questions orales. Je trouve que c'est le pire exemple qu'on puisse donner des gens qui travaillent au bien-être de leurs concitoyens.

Ce que vous avez vu aujourd'hui, c'est ce que je vis souvent au Parlement. Ce n'est pas à l'image de la période des questions orales. On fait du travail où on écoute les gens, on pose des questions pour

essayer de bien comprendre, dans le but de faire des recommandations qui pourraient améliorer la condition de vie de nos concitoyens.

Je vous remercie d'avoir été attentifs et d'avoir vu un autre exemple de gens qui, même s'ils ont des opinions différentes sur l'essentiel des choses, peuvent travailler ensemble pour le mieux-être de tout le monde.

Merci.

Des voix: Bravo!

● (1055)

Le président: Sait-on jamais, monsieur Bélanger, peut-être que votre successeur se trouve dans cette salle aujourd'hui.

L'hon. Mauril Bélanger: Je demanderais à cette personne d'être patiente.

Des voix: Ah, ah!

Le président: La parole est maintenant à M. Godin.

M. Yvon Godin: Dans cet esprit de collaboration, un des membres n'a pas eu la chance de poser de question. J'aimerais donner la parole à M. Généreux, à même mon temps.

Je suis très généreux, monsieur Généreux.

Le président: Allez-y.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Je remercie M. Godin. C'est vraiment très gentil de sa part.

J'ai retenu certaines petites choses très intéressantes ce matin. La première, c'est que la personne la plus riche dans cette salle est Andrea. Elle ne le sait probablement pas, mais le fait qu'elle soit trilingue représente une richesse absolument incroyable.

Je t'invite à continuer à faire des efforts pour apprendre l'anglais et le français. Tu parles déjà très bien le français, je ne t'ai pas entendu en anglais, mais je suppose que c'est comparable puisque tu parles anglais avec tout le monde dans les corridors.

Des voix: Ah, ah!

M. Bernard Généreux: Je t'invite à continuer de la sorte et j'invite les autres à le faire aussi. C'est vraiment un exemple, c'est extraordinairement important. On ne s'en rend pas compte quand on a votre âge, mais on le constate quand on vieillit, comme nous. À un certain moment, on arrive près de sa *past due date*.

C'est important que vous compreniez que les langues sont, pour le Canada, sa plus grande richesse. Vous êtes assurément fiers de votre langue et, Cédric et Kelly, vous l'avez démontré ce matin. Vous êtes fiers d'être des francophones au Canada et je vous conjure de continuer à être très fiers de votre langue, parce que vous n'avez rien à envier à personne. Vous devez être extrêmement fiers de qui vous êtes et de ce que vous avez. Je m'adresse non seulement à vous, mais à tous les autres qui sont ici aujourd'hui. Vous avez l'amour de votre langue et cela paraît. Vous êtes ici au détriment de personne d'autre; vous êtes ici parce que vous êtes et vous avez raison de l'être et de continuer de l'être.

J'ai assurément confiance en la jeunesse d'aujourd'hui. Évidemment, avec tous les moyens technologiques que nous avons, les iPods, les téléphones cellulaires, les BlackBerry... Kelly, si tu m'envoyais un courriel, probablement que je ne comprendrais pas ce qui est écrit, parce que c'est une quatrième langue. En fait, ma fille m'envoie des courriels et je ne comprends pas toujours ce qu'elle dit.

J'aimerais poser une question aux jeunes, mais je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps. Madame Lanteigne, j'aimerais que vous reveniez sur ce que vous avez dit dans vos recommandations. La première est d'instruire le public canadien en matière d'immigration. Cela est lié aussi à ce que M. Apollinaire — je vais vous appeler comme cela aussi — a dit, à savoir qu'au Canada, pour être certain de bien intégrer les personnes qui arrivent ici, on doit s'assurer d'avoir la meilleure instruction possible. L'instruction, c'est à tous les niveaux. Devant l'inconnu, on a souvent de la difficulté à avoir confiance, donc je pense que la confiance les uns envers les autres est la chose principale et la plus importante. Selon vous, parmi les quelques recommandations que vous avez faites, quelle est la plus importante, celle qui devrait être mise en oeuvre dans les plus brefs délais?

Je vais arrêter de parler pour vous laisser la parole, car d'autres n'ont pas eu le temps de s'exprimer. J'aimerais terminer en vous invitant, madame Lanteigne, à transmettre par écrit les détails précis de vos recommandations au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Il y a là des choses très intéressantes.

Je vous laisse la parole.

Mme Francine Lanteigne: Merci, monsieur, ça me fait plaisir. C'est le fruit d'années de travail. J'ai été appuyée par mes patrons, en y mettant beaucoup de temps.

Il y a une recommandation qu'on ne peut pas éliminer — depuis les temps que ma famille me le dit —, c'est celle selon laquelle il faut instruire le public. Je ne dis pas cela de façon péjorative. J'ai envie de dire « le peuple canadien », mais je dirai que nous, comme citoyens canadiens, sommes à l'ère des médias, et je verrais bien les médias diffuser toute la série de recommandations. Je passe mon temps à dire que j'aimerais embaucher un journaliste pour couvrir tel ou tel sujet, mais je ne peux pas faire cela. Il y a des journalistes ici, à l'école. Mon directeur m'a proposé ce projet très fortement, alors il y a une série d'articles qui sont publiés. Il devrait y avoir un forum. On ne devrait pas être obligés de fouiller pour trouver de l'information, ce serait « dans ta face », excusez l'expression.

● (1100)

Le président: Madame Lanteigne je m'excuse, j'ai le rôle ingrat de vous interrompre. Je vous invite à transmettre par écrit vos pensées non seulement au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, mais également à notre comité, à l'adresse Web qu'on vous a indiquée. Le temps qui nous était imparti est maintenant écoulé.

C'est ce qui termine la rencontre. Je veux vous remercier. Je crois que cette rencontre va peut-être être inscrite dans les annales du Collège catholique Samuel-Genest, mais aussi dans l'histoire de notre comité.

On va lever la séance et, par la suite, j'invite les membres, les témoins, le greffier et l'analyste à une prise de photo officielle pour immortaliser cette rencontre.

Merci beaucoup et bravo à tous.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>